



ASBL

CANDIDATURE IK KYU

SECTION : Ju-Jutsu

DATE :

Je soussigné(e), Nom : Prénom :
 Né(e) à :, le
 Domicilié(e) à : CP Ville....., rue et n°.....
 Elève au club : de
 Souhaite postuler le grade de : **Ik Kyu** lors du Shodan du :
 Grade actuel.....obtenu le : (jour, mois, année).....
J'ai connaissance des conditions fédérales de recevabilité ainsi que de la réglementation en la matière.
 Fait à, le Signature du candidat :

* * * * *

Je soussigné, Nom :Prénom :
 Professeur au club de
 En conformité avec les directives fédérales, j'engage ma responsabilité quant à la candidature ci-dessus.
 Mon élève est en ordre de licence-assurance jusqu'au :

Et il répond aux différents critères édictés au programme fédéral dont je lui ai donné connaissance.

Les écarts sont à justifier par le professeur et les conséquences à supporter par l'élève via son professeur.

Fait à, leSignature du professeur :

* * * * *

Le soussigné, Meijin Bernard **BELLEMANS**, - Président de la Commission Techniques et Grades et du Collège des Directeurs Techniques de l'ITBF,

O marque mon accord au sujet de cet examen
 O ne marque pas mon accord au sujet de cet examen

1 ^{er} Kyu 1 an ⁽³⁾	Après 2 ans si ⁽³⁾	Après 3 ans si ⁽³⁾	Après 4 ans ⁽³⁾
A dater de 2 ^{ème} Kyu			dans tous les autres cas
75% de participation aux cours fédéraux par année ⁽²⁾	50% de participation aux cours fédéraux par année ⁽²⁾	25% de participation aux cours fédéraux par année ⁽²⁾	*****
12 stages enregistrés dans la licence (<i>depuis 6 kyu</i>)	Plus de 06 stages	Moins de 06 stages	*****

(2) ANNÉE = année scolaire soit de septembre à juin

(3) par AN il faut entendre année de pratique. Les timbres millésimés sont notamment là pour en attester.

NB :

- **Lors des Shodan, les différents intervenants devront s'inscrire et présenter leur licence en ordre.**
- **Seule la licence atteste votre participation aux activités fédérales.**
- **A contrario des stages, la prise en compte du taux de participation aux cours fédéraux débute dès l'obtention du 2^{ème} Kyu.**
- **Après chaque passage de grade les compteurs sont remis à zéro.**

Fait à, le20....., Signature :

* * * * *

☛ **Ce formulaire doit être adressé au directeur technique au plus tard un mois avant le Shodan date de la poste faisant foi.**

☛ **Joindre photocopie de la licence et de son contenu en ce compris les timbres millésimés.**

Meijin Bernard **BELLEMANS**
 73 rue de Wespin
 B-5500 DINANT